



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. limitée  
6 mai 2010  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**

**Commission du commerce et du développement**

Deuxième session

Genève, 3-7 mai 2010

**Projet de rapport de la Commission du commerce  
et du développement sur sa deuxième session**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président .....	2
Ouverture de la session .....	2
II. Questions d'organisation.....	6
A. Ouverture de la session.....	6
B. Élection du Bureau .....	6
C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux .....	7

## I. Résumé du Président

### Ouverture de la session

1. Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a fait une déclaration liminaire. Des déclarations ont également été prononcées par: a) le représentant de Cuba au nom du Groupe des 77 et de la Chine; b) le représentant de l'Égypte au nom du Groupe africain; c) le représentant du Bangladesh au nom du Groupe asiatique; d) le représentant du Costa Rica au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; e) le représentant de la délégation de l'Union européenne au nom de l'Union européenne et de ses États membres; f) le représentant du Népal au nom des pays les moins avancés (PMA); g) le représentant du Paraguay au nom des pays en développement sans littoral; et h) le représentant du Soudan au nom des États arabes. Des représentants des États membres ci-après ont également fait des déclarations au nom de leurs pays respectifs: Algérie, Angola, Chine, États-Unis d'Amérique, Indonésie, République arabe syrienne et République islamique d'Iran.

2. Le Secrétaire général de la CNUCED a souligné que «faire comme avant» n'était désormais plus possible, alors qu'une reprise fragile de l'économie mondiale se dessinait, après la crise économique et financière internationale. Par exemple, le commerce mondial, qui s'était contracté de 12 % environ en 2009, devrait rebondir d'environ 5,4 % en 2010, soit un niveau nettement inférieur au niveau de la période d'avant la crise, avec des taux annuels moyens de croissance compris entre 6 et 11 %. Par ailleurs, les indicateurs sociaux ne s'étaient guère améliorés – ainsi, d'après le Bureau international du Travail, le chômage dans le monde toucherait plus de 200 millions de personnes en 2010. Le Cycle de Doha de l'OMC, qui était censé aboutir à des résultats positifs tangibles en matière de développement, était toujours dans l'impasse. On observait des signes inquiétants de recul du multilatéralisme au profit des accords commerciaux préférentiels. Les accords bilatéraux et régionaux de libre-échange proliféraient, avec quelque 226 accords actuellement en vigueur comportant des obligations ayant des incidences sur les principes de non-discrimination et de traitement de la nation la plus favorisée ainsi que sur la marge d'action des pays en développement.

3. Le Secrétaire général a ajouté que sortir d'une crise d'une telle ampleur constituait une rare occasion historique de procéder à des changements profonds. De «nouveaux modes de développement» étaient nécessaires pour assurer une reprise mondiale soutenue, qui devraient reposer sur une diversification de l'économie des pays en développement, un équilibre pragmatique entre marché et action publique, et une réorientation de la coopération commerciale, financière et monétaire internationale vers des systèmes de gouvernance mondiale plus équitables, durables et plus cohérents. Cela impliquerait de revoir les politiques et les mesures relatives au commerce dans la période d'après crise et d'en évaluer les conséquences pour le commerce et la croissance économique des pays en développement. Il faudrait également analyser plus avant les liens entre commerce, investissement, capacités productives et croissance, ainsi que la façon dont la croissance contribuait concrètement à des objectifs tels que la réduction de la pauvreté et le développement économique. Les pays devaient concevoir leurs propres cadres de politique générale et institutions sur la base d'une approche pragmatique, d'un processus continu d'expérimentation, d'une planification et d'un calibrage des réformes en fonction des conditions et des réalités locales et des objectifs de développement, ce qui impliquait que l'État joue un rôle clef.

4. Améliorer les capacités productives des pays en développement pour la production de biens et services plus élaborés et plus diversifiés était considéré comme indispensable à un progrès économique stable, à la création d'emplois, à l'élévation des niveaux de vie et à la réduction de la pauvreté. Cela valait tout particulièrement pour les PMA. Pour les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit en particulier, il s'agissait également d'améliorer les infrastructures liées au commerce, ce qui englobait les transports et la facilitation du commerce, la logistique commerciale et le respect des normes relatives aux produits.

5. Le Secrétaire général a également déclaré que pour soutenir la reprise, il fallait, outre stimuler la demande dans les pays industrialisés, que les pays en développement se tournent de plus en plus vers le commerce Sud-Sud pour trouver de nouveaux débouchés commerciaux. Cela n'avait rien d'irréaliste puisque de nombreux pays en développement avaient continué d'enregistrer des résultats relativement bons et avaient traversé la crise avec moins de dommages que lors de précédentes récessions. À cet égard, il était essentiel que les pays en développement participant aux négociations dites du Cycle de São Paulo du Système global de préférences commerciales (SGPC) concluent ces négociations d'ici à fin septembre 2010, comme en étaient convenus leurs ministres en décembre dernier.

6. Au niveau multilatéral, il fallait conclure le Cycle de Doha de façon que les promesses qui en avaient été faites pour le développement puissent être tenues. Par ailleurs, tous les pays devraient résister aux tentations protectionnistes et il faudrait surveiller les incidences sur le développement des mesures non tarifaires. Réduire les déséquilibres mondiaux serait une préoccupation majeure des décideurs.

7. Les nouveaux modes de développement devaient également prendre en compte l'urgence qu'il y avait à mettre en place une économie à moindre intensité de carbone pour faire face aux incidences des changements climatiques. Cela passait par un renforcement de la cohérence entre les politiques concernant le commerce, le développement et les changements climatiques. Une économie à moindre intensité de carbone pouvait favoriser la création d'emplois, l'atténuation de la pauvreté, la sécurité alimentaire et énergétique, ainsi que le commerce et le développement.

8. Le Secrétaire général a enfin souligné la nécessité de réformer la gouvernance financière mondiale et d'autres systèmes de gouvernance – ce dont se préoccupait le Groupe des 20 nations industrialisées et nations en développement (G-20) – et dans cette perspective, d'accorder explicitement plus de place aux pays du Sud. L'impératif de promouvoir un mécanisme de gouvernance plus participatif pour la conduite des affaires économiques mondiales impliquait toutefois de rechercher des solutions mondiales au niveau du Groupe des 192 et de l'Organisation des Nations Unies.

9. La plupart des délégations se sont déclarées préoccupées par les graves répercussions de la crise mondiale sur le développement, dont un recul des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui compromettait cette réalisation d'ici à 2015, une forte hausse du chômage, une contraction marquée du commerce et de l'investissement au niveau international, un endettement élevé et un risque accru de réduction des flux d'aide publique au développement (APD). Tous les pays étaient touchés, mais à des degrés divers. La crise avait également des incidences sur les migrants et sur les flux d'envois de fonds, d'où la nécessité urgente de trouver des moyens d'exploiter le plein potentiel des migrants et leur contribution au commerce et au développement. Quelques délégations ont déclaré que la crise actuelle avait dégénéré en crise du développement. Il fallait donc prendre des mesures aux niveaux national, régional et mondial pour mettre en place un système économique équitable et favorable au développement. La mondialisation devait être mise au service de la promotion du développement.

10. De nombreuses délégations ont estimé que les divers plans de relance contracycliques et stratégies d'atténuation des effets de la crise avaient contribué à la reprise mondiale de la croissance économique et du commerce. Le plus fort de la crise était derrière. Toutefois, les stratégies de sortie devaient être conçues avec le plus grand soin. De plus, la reprise restait fragile et, loin d'être généralisée, ne concernait encore que quelques pays. D'où la nécessité d'un engagement commun renouvelé de renforcer les conditions propices à une revitalisation du commerce international et d'accélérer les progrès dans la voie d'une croissance, d'un développement et d'une prospérité universels. À cet égard, les délégations ont souligné la nécessité de s'attaquer aux causes profondes et aux déséquilibres mondiaux, y compris pour ce qui était des écarts de niveau de développement entre le Nord et le Sud, et d'envisager de nouvelles approches du développement qui soient participatives, équitables et bénéfiques d'un point de vue social, économique et environnemental. Le commerce, qui n'avait pas été à l'origine de la crise, était indispensable à la reprise, à la croissance et au développement dans la période d'après crise. C'était également un moteur pour la création d'emplois et l'atténuation de la pauvreté. Les pays devaient travailler de concert pour créer de nouveaux flux commerciaux et des débouchés commerciaux valables.

11. Quelques délégations ont noté que les pays en développement, en particulier les PMA, n'avaient pas tous la capacité financière d'engager d'importants programmes de financement du commerce ou de relance budgétaire. En outre, certains pays économiquement vulnérables tels que les pays en développement sans littoral étaient davantage exposés aux effets de la crise. Intensifier l'appui international à apporter à ces pays était donc important pour les aider à se redresser et à accroître leur résilience économique. À cet égard, plusieurs délégations ont souligné la nécessité d'augmenter et d'améliorer l'APD, y compris l'aide au commerce et le Cadre intégré renforcé. Un exemple concret a été mentionné, à savoir le système «Vulnérabilité FLEX» de l'Union européenne, qui permettait de mobiliser des fonds à l'appui des pays les plus vulnérables du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

12. S'agissant de l'expérience des mesures prises pour faire face à la crise mondiale, les stratégies et les mesures ci-après ont été suggérées par diverses délégations, car elles avaient donné de bons résultats et pourraient constituer une protection en cas de crise future: a) stimuler la demande intérieure et stabiliser la demande extérieure; b) mettre en place des filets de protection sociale; c) renforcer la demande intérieure; d) promouvoir des stratégies de transformation structurelle intégrées et axées sur le développement; e) moderniser les infrastructures; f) renforcer les liens entre le développement des capacités productives et le commerce; g) stimuler le développement du secteur des produits de base, s'agissant en particulier de l'agriculture aux fins de sécurité alimentaire; h) soutenir les petites et moyennes entreprises (PME), notamment en leur facilitant l'accès au crédit et au moyen de primes; i) valoriser les ressources humaines et stimuler le développement technologique; j) promouvoir des mesures relatives au commerce et à l'investissement allant dans le sens d'une réduction des émissions de carbone et de l'atténuation des incidences des changements climatiques; k) renforcer le commerce Sud-Sud et la coopération commerciale, financière et monétaire régionale (exemple de l'Initiative de Chiang Mai), en complément de la coopération Nord-Sud; l) mettre en place des politiques budgétaires prudentes; m) réformer les systèmes financiers, y compris renforcer la supervision bancaire; n) renforcer le rôle des banques de développement; et o) concevoir et appliquer des politiques commerciales favorables aux entreprises, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Dans le cas des PMA, une nouvelle génération de politiques commerciales était nécessaire pour intensifier le développement dans tous les domaines – industrie, agriculture, services, investissement, technologie. De nombreuses délégations ont estimé qu'il était important que l'État joue un rôle actif et dispose d'une marge d'action. Il

n'existait pas d'approche unique ou universelle et chaque pays devait élaborer ses propres politiques.

13. De nombreuses délégations ont souligné qu'il était important de garder des marchés ouverts, et un commerce et un investissement fluides au niveau mondial, d'éviter le protectionnisme et les obstacles non tarifaires, d'éliminer les politiques ayant pour effet de fausser le commerce, et d'assurer le financement du commerce. Des mécanismes de commerce préférentiel tels que le traitement d'admission en franchise et hors contingent appliqué aux importations en provenance des PMA pouvaient aider à améliorer l'accès aux marchés. La plupart des délégations ont insisté sur le rôle crucial d'un système commercial multilatéral solide pour endiguer le protectionnisme et, partant, sur l'importance d'une conclusion du Cycle de Doha avec des résultats favorables au développement. La réalisation de l'engagement pris dans la Déclaration du Millénaire et avec l'OMD8 de mettre en place un système commercial multilatéral ouvert, équitable, réglementé, prévisible et non discriminatoire, et d'y intégrer effectivement les pays en développement, restait un défi majeur. Quelques délégations ont déclaré que faciliter et améliorer l'adhésion des pays en développement à l'OMC était également important. Toutefois, les pays en développement candidats étaient souvent confrontés à des conditions d'accession qui allaient au-delà à la fois de leurs capacités eu égard à leur niveau de développement et des accords de l'OMC existants. L'accession à l'OMC des PMA devrait être accélérée moyennant des procédures simplifiées et rationalisées.

14. De nombreuses délégations ont dit qu'il était important de renforcer la coordination et la coopération internationales pour faire face aux déséquilibres macroéconomiques et commerciaux mondiaux et promouvoir une plus grande cohésion entre les systèmes commercial, financier et monétaire internationaux. Quelques-unes ont préconisé une profonde réforme des institutions multilatérales et des banques de développement pour garantir une gouvernance économique et financière universelle et équitable.

15. Toutes les délégations ont déclaré que le secteur des services, en particulier des services d'infrastructure, était important pour la compétitivité, la création d'emplois, l'accès aux services de base, en particulier pour les pauvres, et la réalisation des OMD, y compris l'atténuation de la pauvreté. Le secteur des services pouvait aussi contribuer à la reprise économique et aider à accroître la résilience économique. La mise en place d'un cadre d'action administratif, réglementaire et institutionnel adéquat était importante pour garantir le bon fonctionnement et la viabilité des différents secteurs de services. La crise financière avait en particulier mis en lumière la nécessité de renforcer la réglementation et la supervision prudentielle dans le secteur financier. Plusieurs délégations ont insisté sur l'utilité des examens de la politique nationale en matière de services réalisés dans quelques pays en développement avec le soutien de la CNUCED, en demandant que de tels examens soient étendus à d'autres pays. De nombreuses délégations ont appelé à un renforcement des travaux de la CNUCED relatifs aux services, au commerce et au développement.

16. Quelques délégations ont noté qu'il fallait améliorer les infrastructures de transport et de facilitation du commerce ainsi que les modalités relatives au transit dans les pays en développement pour que ceux-ci, en particulier les PMA, les pays en développement sans littoral et les pays de transit, puissent devenir ou rester commercialement compétitifs. Elles ont également invité la CNUCED à poursuivre ses activités d'assistance technique et de renforcement des capacités en matière de transports et de facilitation du commerce en faveur des pays en développement sans littoral.

17. Toutes les délégations sont convenues que le tourisme pouvait contribuer à une large croissance économique, à la création d'emplois et au développement. Le commerce des services touristiques était une source essentielle de revenus pour de nombreux pays en développement. Le tourisme entretenait des liens particuliers avec l'environnement et la société, car il dépendait d'un environnement de qualité, des particularités culturelles et des

interactions sociales, sans oublier des considérations de sécurité. Des stratégies et des politiques nationales et régionales en matière de tourisme, des mécanismes de réglementation et de mise en œuvre et des institutions spécifiques efficaces étaient nécessaires pour renforcer les interactions économiques, limiter les «fuites», optimiser les bénéfiques et réduire les nuisances environnementales et sociales. Il était fondamental de concevoir des stratégies nationales dans le secteur du tourisme, y compris des politiques commerciales, qui stimulent l'entrepreneuriat et attirent l'investissement. Promouvoir une dynamique régionale de coopération et de commerce dans ce secteur permettrait d'accroître les gains escomptés.

18. Diverses délégations ont souligné le rôle important de la Commission du commerce et du développement et sa capacité d'examiner des questions d'actualité concernant le commerce, telles que la crise mondiale et les moyens de la surmonter. Elles ont également loué l'excellent travail d'analyse réalisé par le secrétariat dans ce domaine ainsi que ses notes et études sur des stratégies de commerce et de développement permettant d'atténuer les incidences de la crise économique et financière mondiale et sur la contribution du tourisme au développement, qui proposaient des analyses détaillées et des recommandations d'action concernant des aspects fondamentaux pour la période d'après crise.

## II. Questions d'organisation

### A. Ouverture de la session

1. La deuxième session de la Commission du commerce et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 3 mai 2010 par M. Khonkder Talha (Bangladesh), Vice-Président de la Commission à sa première session.

### B. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

2. À sa séance plénière d'ouverture, le 3 mai 2010, la Commission a élu le Bureau ci-après:

<b>Président:</b>	M. A. Hernandez Basave (Mexique)
<b>Vice-Présidents:</b>	M. Ruwanthi Ariyaratne (Sri Lanka) M. Bakary Junior Bamba (Côte d'Ivoire) M. Konrad Scharinger (Allemagne) M <sup>me</sup> Zehra Unlu (Turquie) M <sup>me</sup> Erika Koszegi (Hongrie)
<b>Rapporteur:</b>	M. Garikai Kashitiku (Zimbabwe)

## C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. À sa séance plénière d'ouverture, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/C.I/6; l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapport des réunions d'experts:
  - a) Rapports des réunions d'experts pluriannuelles:
    - i) Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement;
    - ii) Réunion d'experts pluriannuelle sur les services, le développement et le commerce: aspects réglementaires et institutionnels;
    - iii) Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale;
    - iv) Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce;
  - b) Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence;
  - c) Rapports des réunions d'experts à session unique:
    - i) Réunion d'experts sur les écotechnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural;
    - ii) Réunion d'experts sur la contribution et l'utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives.
4. Stratégies de commerce et de développement permettant d'atténuer l'impact de la crise économique et financière mondiale.
5. Contribution du tourisme au commerce et au développement.
6. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.